

SECOND DISTINCT SITTING

2.30 p.m.

The Honourable Allister Grosart, Speaker.

The Members convened were:—

The Honourable Senators

Adams,	Cottreau,
Anderson,	Croll,
Argue,	Davey,
Asselin,	de Cotret,
Austin,	Denis,
Balfour,	Desruisseaux,
Beaubien,	Donahoe,
Bélisle,	Doody,
Benidickson,	Everett,
Bielish,	Flynn,
Bird,	Fournier
Bonnell,	(<i>Madawaska-</i>
Bosa,	<i>Restigouche</i>),
Buckwold,	Fournier
Cameron,	(<i>Restigouche-</i>
Charbonneau,	<i>Gloucester</i>),
Choquette,	Frith,
Connolly,	Giguère,
Cook,	Godfrey,

The Honourable the Speaker having put the question whether the Senate do now adjourn during pleasure to await the arrival of His Excellency the Governor General, it was—

Resolved in the affirmative.

After awhile, His Excellency the Governor General having come and being seated upon the Throne—

The Honourable the Speaker commanded the Gentleman Usher of the Black Rod to proceed to the House of Commons and acquaint that House that:—

“It is the pleasure of His Excellency the Governor General that they attend him immediately in the Senate Chamber.”

The House of Commons being come,

Their Speaker, the Honourable James A. Jerome, said:—

“MAY IT PLEASE YOUR EXCELLENCY,—

SECONDE SÉANCE DISTINCTE

2 h. 30 de l'après-midi.

L'honorable Allister Grosart, Président.

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Goldenberg,	Macquarrie,	Rizzuto,
Graham,	Marchand,	Robichaud,
Grosart,	Marshall,	Roblin,
Guay,	McDonald,	Rousseau,
Haidasz,	McElman,	Rowe,
Hastings,	McGrand,	Sherwood,
Hayden,	McIlraith,	Smith
Hays,	Molgat,	(<i>Colchester</i>),
Hicks,	Molson,	Sparrow,
Inman,	Muir,	Steuart,
Lafond,	Murray,	Thériault,
Lamontagne,	Neiman,	Thompson,
Lang,	Norrie,	Tremblay,
Langlois,	Nurgitz,	van Roggen,
Lapointe,	Olson,	Walker,
Leblanc,	Perrault,	Williams,
Lewis,	Petten,	Wood,
Lucier,	Phillips,	Yuzyk.
Macdonald,	Quart,	

L'honorable Président ayant posé la question de savoir si le Sénat doit maintenant s'ajourner à loisir pour attendre l'arrivée de Son Excellence le Gouverneur général, elle est—

Adoptée.

Quelque temps après, Son Excellence le Gouverneur général arrive et prend place sur le Trône—

L'honorable Président ordonne au Gentilhomme huissier de la Verge noire de se rendre à la Chambre des communes et d'informer cette Chambre que—

«C'est le désir de Son Excellence le Gouverneur général que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.»

Les Communes étant arrivées,

Son Orateur, l'honorable James A. Jerome, dit:

«QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE.

The House of Commons has elected me their Speaker, though I am but little able to fulfil the important duties thus assigned to me.

If in the performance of those duties, I should at any time fall into error, I pray that the fault may be imputed to me, and not to the Commons, whose servant I am, and who, through me, the better to enable them to discharge their duty to their Queen and Country, humbly claim all their undoubted rights and privileges, especially that they may have freedom of speech in their debates, access to Your Excellency's person at all reasonable times, and that their proceedings may receive from Your Excellency the most favourable construction."

The Honourable the Speaker of the Senate answered:—

"Mr. Speaker,—I am commanded by His Excellency the Governor General to declare to you that he freely confides in the duty and attachment of the House of Commons to Her Majesty's Person and Government, and not doubting that their proceedings will be conducted with wisdom, temper and prudence, he grants, and upon all occasions will recognize and allow their constitutional privileges. I am commanded also to assure you that the Commons shall have ready access to His Excellency upon all reasonable occasions and that their proceedings, as well as your words and actions, will constantly receive from him the most favourable construction."

His Excellency the Governor General was then pleased to open the Session by a Gracious Speech to both Houses, as follows:—

"Honourable Members of the Senate:

Members of the House of Commons:

I have the honour to welcome you to the First Session of the 31st Parliament of Canada.

Canada has been honoured this year by visits from two members of the Royal Family. In April the Prince of Wales travelled to the west and north and to Toronto and Ottawa. In June and July Queen Elizabeth The Queen Mother graciously undertook engagements in Halifax and Toronto. Members will be pleased to hear of Prince Philip's forthcoming brief visit this October in preparation for the Duke of Edinburgh's Commonwealth Study Conference in Canada next spring. Meanwhile in November Princess Anne will fulfil engagements with the Canadian Save the Children Fund.

During this year I have had a most memorable opportunity to reinforce my appreciation of the beauty, variety and natural wealth of our country. My wife and I have experienced the warm welcome extended to us by each region in its own special

La Chambre des communes m'a élu son Orateur, bien que je sois peu capable de remplir les devoirs importants qui me sont par là assignés.

Si, dans l'exécution de ces devoirs, il m'arrive parfois de faire erreur, je demande que la faute me soit imputée et non aux Communes, dont je suis le serviteur et qui, par ma voix, en vue de s'acquitter le mieux possible de leurs devoirs envers la Reine et le pays, réclament humblement la reconnaissance de leurs droits et privilèges incontestables, notamment la liberté de parole dans leurs débats, ainsi que l'accès auprès de la personne de Votre Excellence en tout temps convenable, et demandent que Votre Excellence veuille bien interpréter leurs délibérations de la manière la plus favorable.»

L'honorable Président du Sénat répond:

«Monsieur l'Orateur, j'ai ordre de Son Excellence le Gouverneur général de déclarer qu'il a pleine confiance dans la loyauté et l'attachement de la Chambre des communes envers la personne et le Gouvernement de Sa Majesté, et ne doutant nullement que ses délibérations seront marquées au coin de la sagesse, de la modération et de la prudence, Il lui accorde, et en toute occasion saura reconnaître ses privilèges constitutionnels. J'ai également ordre de vous assurer que les Communes auront, en toute occasion convenable, libre accès auprès de Son Excellence, et que leurs délibérations, ainsi que vos paroles et vos actes, seront toujours interprétés par Elle de la manière la plus favorable.»

Il plaît alors à Son Excellence le Gouverneur général d'ouvrir la session par le gracieux discours suivant aux deux Chambres:

«Honorable membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

J'ai l'honneur de vous souhaiter la bienvenue à la première session de la 31^e législature du Canada.

Cette année, le Canada a eu l'honneur d'accueillir deux membres de la famille royale. En avril, le Prince de Galles s'est rendu à l'Ouest et au Nord du pays de même qu'à Toronto et à Ottawa. Pendant les mois de juin et juillet, la Reine Elizabeth la Reine-mère a gracieusement rempli des obligations à Halifax et à Toronto. Les membres seront heureux d'apprendre que le Prince Philippe nous rendra une brève visite au pays au mois d'octobre en vue de la préparation du Congrès d'études du Commonwealth qui se tiendra au Canada le printemps prochain sous la présidence du Duc D'Edimbourg. Entre-temps, au mois de novembre, la Princesse Anne remplira des engagements auprès de l'Association canadienne d'aide à l'enfance.

J'ai eu, au cours de la présente année, l'inoubliable occasion d'apprécier de nouveau la beauté, la diversité et les richesses naturelles de notre pays. Dans chaque région, la population nous a réservé, à mon épouse et à moi-même, un accueil

way. We have paid official visits to all ten Provinces and the Northwest Territories, and we look forward to a visit before long to the Yukon Territory. We have also had periods of residence in The Citadel, Quebec, and in quarters made available in the Governor's House at Lower Fort Garry.

I am proud, in my capacity as representative of our gracious Sovereign Queen Elizabeth II, to participate in this important ceremony in the life of our nation, which brings together the three elements of the Parliament of Canada, the Crown, the Senate and the House of Commons.

I look forward to meeting the Members of this new Parliament.

My Ministers were given a mandate to change the direction of the Government of Canada, as we enter the 1980's. The basic purposes of that change will be to enhance the rights, freedoms and opportunities of individual Canadians, and re-establish the spirit of partnership and renewal which are fundamental to our Federation.

The mandate of my Ministers is also to build upon the special strengths of Canada. We front on one mass market and three great oceans, with access to the world. Each of our regions contains vast physical resources which can be the basis of industrial strength well into the future. Confident local identities are emerging—rooted in language, custom and community—and yielding a cultural vitality unique among nations. My Ministers believe that the way to build a whole nation is to respect our individual parts, and you will be invited to consider measures to build upon the diverse regional and cultural strengths of Canada.

During the past four months, my Ministers have made every effort to change the climate of federal/provincial relations which has prevailed in recent years. As a result of their efforts, there has been visible progress. An agreement on lotteries has been concluded and agreement in principle has been reached with certain coastal provinces concerning offshore mineral resources. Bringing about this change in relations is fundamental to my government's philosophy. Working with our provincial partners, we seek practical solutions to concrete problems.

To make federalism work, it is essential to change the attitudes of the past and the federal government must set the example. Accordingly, it is a primary goal of my Government to bring about a new era in federal-provincial relations. Consultation and cooperation will be the hallmarks of that new era. The time has come to reconcile our differences. It is time to work together to fully realize our country's potential. It is by building for the future that we will renew Canadian federalism. In this spirit, my Government looks forward to the next Conference of First Ministers in Ottawa this year.

chaleureux et tout à fait particulier. Nous avons fait des visites officielles dans chacune des dix provinces et aux Territoires du Nord-Ouest, et nous envisageons avec plaisir de nous rendre bientôt au Yukon. Nous sommes également demeurés pendant un certain temps à la Citadelle, à Québec, ainsi que dans des locaux mis à notre disposition au Governor's House à Lower Fort Garry.

En ma qualité de représentant de notre gracieuse Souveraine la Reine Elizabeth II, je suis heureux de participer à cette cérémonie importante dans la vie de notre nation, qui réunit les trois éléments du Parlement du Canada, soit la Couronne, le Sénat et la Chambre des communes.

J'attends avec impatience le plaisir de rencontrer les membres de ce nouveau Parlement.

Les ministres ont reçu, en ce début des années 80, le mandat de modifier l'orientation du gouvernement du Canada. Ce changement de cap vise principalement à rehausser les droits et libertés des citoyens canadiens et les perspectives qui s'ouvrent à eux, ainsi qu'à ranimer l'esprit de collaboration et de renouveau, élément essentiel à notre fédération.

Le mandat des ministres leur enjoint de mettre à profit les avantages du Canada. En effet, nous avons accès à un marché de masse, à trois vastes océans, voire au monde entier. Chacune de nos régions renferme d'immenses richesses naturelles qui peuvent assurer notre force industrielle pour des années à venir. Certaines identités locales se montrent au grand jour, fières de leur langue, de leurs coutumes et de leur communauté, et témoignent d'une vitalité culturelle unique au monde. Les ministres croient fermement que pour bâtir une nation il faut en respecter tous les éléments. Nous vous demanderons d'étudier des mesures susceptibles de tirer profit de cette riche diversité régionale et culturelle au Canada.

Au cours des quatre derniers mois, mes ministres se sont appliqués à changer le climat qui régnait depuis plusieurs années dans le secteur des relations fédérales-provinciales. Cela a donné lieu à des renversements de situation: une entente vient d'être conclue au sujet des loteries et un accord de principe est intervenu entre le gouvernement fédéral et certaines des provinces côtières au chapitre des ressources minérales sous-marines. Cette évolution est à la base de la philosophie de mon gouvernement. De concert avec nos partenaires provinciaux, nous voulons apporter des solutions pratiques à des problèmes concrets.

Pour que le système fédéral fonctionne, il nous faut absolument changer les attitudes du passé et le gouvernement fédéral doit donner l'exemple. C'est pourquoi mon gouvernement compte tout mettre en œuvre pour instaurer une nouvelle ère dans les relations fédérales-provinciales. Celle-ci sera caractérisée par la consultation et la coopération. Le temps est venu de s'entendre dans ce pays et d'harmoniser nos différences. Ensemble nous devons développer le potentiel du Canada. C'est en bâtissant que nous renouvellerons le fédéralisme canadien. C'est dans cet esprit que mon gouvernement envisage la prochaine conférence fédérale-provinciale des premiers ministres qui doit se tenir à Ottawa cette année.

Citizens and Parliament can control government only if information is public. You will be asked to approve Freedom of Information Legislation based on the principle that government information should be available to the people, that necessary exceptions to that principle should be limited and specified, and that disputes over the application of those exceptions should be resolved independently of the Government.

To correct inequities currently borne by some Canadian individuals, you will be asked to amend sections of the Indian Act, to extend spouses' allowances in circumstances where they are now denied, to amend certain legislation respecting veterans, and to further protect the privacy of individual Canadians.

You will also be asked to consider reforms to extend the power of Parliament. Proposals will be submitted to the Standing Committee on Procedure and Organization to strengthen the powers and resources of parliamentary committees, to accord more prominence to private members' initiatives, and to make my Ministers more accountable to you. The Standing Committee also will be invited to consider the question of a permanent Speaker for the House of Commons.

To demonstrate the capacity of Parliament, you will be asked to approve the immediate establishment of four small select committees, with the resources and powers necessary to enquire fully into the special needs of handicapped and disabled Canadians; measures to strengthen the role of the voluntary sector in our society; policies with respect to foreign ownership, including the operations of the Foreign Investment Review Agency; and measures necessary to prevent recurring cost overruns on major government projects. You will be invited to establish a Joint Committee to undertake a broad enquiry into the future development of nuclear energy in Canada. In addition, Standing Committees of Parliament will be invited to examine Canadian cultural policy, Canadian foreign policy, and the retirement income needs of Canadians in the 1980's. Annual Reports of Crown Corporations, the Commissioner of Official Languages, the Economic Council of Canada and other similar bodies will be referred automatically to the appropriate committees of Parliament.

To broaden responsibility for the management of Parliament, Privy Councillors not members of Cabinet and drawn from both sides of the House will be invited to serve as Commissioners of Internal Economy.

My Ministers believe the greatest immediate challenge facing Canada today is to restore growth, confidence and jobs to the Canadian economy. While our economy faces serious immediate problems, my Government believes the economic potential of Canada is the strongest in the world. My Ministers will propose a five-part strategy to build on that potential.

Les citoyens et le Parlement ne peuvent exercer de contrôle sur le gouvernement que si l'information est mise à la disposition du public. Vous aurez à approuver un projet de loi sur l'accès à l'information qui repose sur le principe suivant: les renseignements dont dispose l'État doivent pouvoir être communiqués aux citoyens; de plus, les exceptions inévitables à ce principe doivent être restreintes et précises, et les plaintes touchant l'application de ces exceptions doivent être réglées hors du gouvernement.

Vous serez appelés, pour mettre fin aux injustices qui frappent certains de vos concitoyens, à modifier diverses dispositions de la Loi sur les Indiens de façon à étendre à certaines situations écartées actuellement, l'admissibilité aux prestations accordées aux conjoints, à modifier des dispositions relatives aux anciens combattants et à prendre diverses mesures permettant de mieux protéger la vie privée des Canadiens.

Il vous faudra aussi analyser certaines réformes visant à accroître le pouvoir du Parlement. Le Comité permanent de la procédure et de l'organisation se verra confier l'étude de propositions destinées à étayer les pouvoirs des comités du Parlement et à augmenter leurs ressources, à donner plus d'importance aux initiatives des députés et à assujettir davantage les ministres à votre contrôle. Il lui sera en outre demandé d'analyser la question de la nomination, en permanence, de l'orateur de la Chambre des communes.

Vous devrez, pour faire la preuve des aptitudes du Parlement, approuver la création immédiate de quatre comités spéciaux restreints possédant les ressources et les pouvoirs requis pour faire enquête sur les besoins spécifiques des handicapés et des invalides du pays, sur les moyens d'élargir le rôle des organismes bénévoles dans notre société, sur les politiques à l'égard de la propriété étrangère, y compris les activités de l'Agence d'examen de l'investissement étranger, et sur les mesures requises pour éviter les dépassements courants des devis touchant les grands projets gouvernementaux. Vous aurez à créer un comité mixte chargé d'analyser la question de l'avenir de l'énergie nucléaire au pays. En outre, les comités permanents du Parlement seront priés d'analyser les politiques culturelle et étrangère du Canada, ainsi que les besoins de ses habitants dans les années 80 au titre du revenu de retraite. Les rapports annuels des sociétés de la Couronne, du Commissaire aux langues officielles, du Conseil économique du Canada et d'autres organismes de même nature seront systématiquement déferés aux comités compétents du Parlement.

Pour accroître la responsabilité de la gestion du Parlement, certains membres du Conseil privé, qui ne font pas partie du Cabinet et qui seront choisis à la fois au sein du parti gouvernemental et de l'opposition, seront appelés à remplir les fonctions de commissaires à l'économie intérieure.

Les ministres croient que le relèvement du niveau de croissance économique, le rétablissement d'un climat de confiance en notre économie et la création d'emplois représentent la tâche la plus importante à entreprendre dans l'immédiat. Si, à l'heure actuelle, nous sommes aux prises avec de graves problèmes économiques, le gouvernement sait néanmoins que le Canada possède le potentiel économique le plus élevé du globe.

First, my Ministers will reduce the burden of government on the economy by better controlling expenditures. A new expenditure management system has been introduced within the government to set strict overall spending limits, to ensure that all ministers accept full responsibility for spending restraint, and to require that funds for new programs come from savings in existing programs. In that context, you will be asked to approve creation of a Ministry of State for Social Development to better coordinate social programs and expenditures.

My government has initiated action to reduce the size of the Federal Public Service and to offer for private purchase and ownership Crown corporations operating in areas where direct government intervention is no longer necessary. Legislation will be introduced to strengthen control over and accountability of remaining Crown corporations. You will also be asked to approve "sunset" legislation to provide a regular opportunity for Parliament to judge whether Government programs and agencies need continue in their present form, if at all. The form of the estimates to be placed before you will be improved to provide more accurate information. You will be given projections of Government revenues and expenditures for the next four years so that you can judge the probable impact of today's decisions on tomorrow's economy.

Second, my Government will place greater reliance on individual initiative to generate growth and jobs for Canadians. You will receive proposals for regulatory reform, designed to ensure that the certainty and nature of government regulation encourages individual initiative and planning. Measures will be introduced to expand research and development in Canada and to further promote exports of Canadian goods and services. You will be asked to approve agreements arising from the Tokyo round of multilateral trade negotiations, including adjustment measures for industries adversely affected by those agreements. The Minister of State for Economic Development will convene a National Economic Development Conference to discuss with the provinces, business, labour, cooperatives and other groups Canada's economic goals for the decade ahead, and how they might best be achieved in a spirit of full economic partnership. In that same spirit, legislation will be introduced to improve the handling of industrial disputes within federal jurisdiction.

Third, my Government will propose measures to help individual Canadians build a stake in our country. You will be asked to approve a program of tax credits for mortgage interest and property taxes. Measures will be placed before you to assist small and medium-size enterprises, and to encour-

Les ministres proposeront donc une stratégie en cinq étapes destinée à actualiser ce potentiel.

En premier lieu, ils réduiront le fardeau que le gouvernement représente pour l'économie en exerçant un meilleur contrôle des dépenses. Le gouvernement est maintenant assujéti à un nouveau système de gestion des dépenses qui limite strictement les dépenses générales, veille à ce que tous les ministres assument une responsabilité totale en matière de restrictions budgétaires et exige que les crédits requis au titre des nouveaux programmes proviennent des économies réalisées dans les programmes en place. Dans ce contexte, vous aurez à vous prononcer sur la création d'un ministère d'État au Développement social qui assurera une meilleure coordination des programmes et dépenses dans ce secteur.

Le gouvernement a pris des mesures en vue de réduire les effectifs de la fonction publique fédérale et d'offrir au secteur privé la possibilité d'acheter des sociétés de la Couronne dont le domaine d'activité ne nécessite plus l'intervention du gouvernement. Par ailleurs, nous déposerons un projet de loi destiné à renforcer le contrôle exercé sur les autres sociétés de la Couronne ainsi que leur imputabilité. Nous vous demanderons d'adopter une loi «crépuscule» afin de permettre au Parlement de décider, à intervalles réguliers, si les programmes et organismes gouvernementaux doivent être maintenus, modifiés ou abolis. Le budget des dépenses vous sera soumis sous une nouvelle forme qui favorise la présentation de renseignements plus précis. Nous dresserons des prévisions, échelonnées sur quatre ans, des recettes et dépenses du gouvernement afin que vous puissiez apprécier les répercussions éventuelles des décisions d'aujourd'hui sur l'économie de demain.

En deuxième lieu, le gouvernement comptera dans une plus grande mesure sur l'initiative individuelle pour la croissance de l'économie et la création d'emplois. Nous vous proposerons des réformes destinées à donner à la réglementation gouvernementale une stabilité et un caractère propres à encourager l'initiative et la planification individuelles. Nous introduirons des mesures visant à favoriser davantage la recherche et le développement de même que l'exportation des biens et services canadiens. Nous vous demanderons aussi d'approuver les accords découlant des négociations commerciales multilatérales dites du *Tokyo Round*, ainsi que des mesures en vue de l'adaptation des industries défavorisées par ces accords. Le ministre d'État chargé du Développement économique convoquera une Conférence nationale sur le développement économique afin de discuter avec les provinces, le monde des affaires et les syndicats, les coopératives ainsi que d'autres groupes, des objectifs économiques du Canada pour la prochaine décennie, et de déterminer avec eux la meilleure façon de les atteindre dans un esprit de pleine collaboration économique. Dans la même veine, nous proposerons des mesures législatives pour accélérer le règlement des différends du travail de compétence fédérale.

En troisième lieu, le gouvernement présentera des mesures destinées à aider les Canadiens à acquérir des intérêts dans le pays. Nous vous demanderons d'approuver un programme de crédits d'impôt pour les intérêts hypothécaires et les impôts fonciers. Nous vous soumettrons des mesures qui auront pour

age more Canadians to participate in the ownership of public and private enterprises. You will be asked to consider revisions to the Employment Tax Credit program, the creation of a Youth Employment Secretariat, and other measures to create new jobs for young Canadians. An employment strategy for women will be placed before you. Programs to assist native Canadians to develop and apply work skills will be expanded. Changes will be introduced in the unemployment insurance program to ensure greater equity and to remove disincentives to work.

Fourth, my Government will ask you to support programs which build upon the strengths of the regions of Canada. Legislation will be placed before you to strengthen the mandate of the Department of Regional Economic Expansion. You will be asked to consider a White Paper on future development of our fisheries resources, prepared in consultation with fishermen, the fishing industry and the provinces. My Ministers have begun to overhaul the grain transportation system through appointment of a grain transportation coordinator, the signing of agreements for the development of the Prince Rupert terminal, and a significant increase in hopper car capacity. A Seaway Advisory Council will be created to ensure that users and affected areas can contribute to policy concerning this essential waterway. My Government will ensure an even flow of work to Canadian shipyards, as we develop an effective Canadian merchant fleet. Measures will be introduced to encourage further mining development in the Canadian North, and to strengthen the capacity of our two Territorial governments to manage their own affairs. In cooperation with the provinces and industry, a national tourism strategy will be developed.

Fifth, my Government is committed to making Canada self-sufficient in energy by 1990. To that end, in consultation with the provinces, measures will be introduced to encourage a significant reduction in Canada's overall energy consumption, and to stimulate a major expansion in our capacity to supply and distribute energy in various forms. In bringing forth these measures, my Government accepts and respects provincial jurisdiction over resources, as it accepts its own responsibility to ensure economic stability, competitive advantage and other national objectives.

My Government views the diversity of Canada as a great national asset, and is determined to encourage, not limit, the development and expression of that diversity. That encouragement will be the beginning principle of the proposals by my Ministers for consideration by the parliamentary committee reviewing cultural policies. It will be the purpose of an amendment to the Immigration Act to embed in its preamble the multicultural fact of Canada.

objet d'assister la petite et moyenne entreprise et d'encourager les Canadiens à participer en plus grand nombre à la propriété dans l'entreprise publique et privée. Nous proposerons des modifications au Programme de crédit d'impôt à l'emploi, la création d'un Secrétariat de l'emploi pour les jeunes ainsi que d'autres mesures en vue de la création de nouveaux emplois pour la jeunesse. Vous aurez aussi à examiner une stratégie d'emploi pour la femme. Les programmes destinés à aider les autochtones à se perfectionner et à se servir de leurs aptitudes professionnelles seront étendus. Nous présenterons des modifications au programme d'assurance-chômage afin de le rendre plus équitable et d'en éliminer les facteurs qui découragent les gens à chercher un emploi.

En quatrième lieu, le gouvernement sollicitera votre appui relativement aux programmes visant à mettre à plus grand profit les points forts des régions du pays. Nous vous proposerons des mesures législatives destinées à renforcer le mandat du ministère de l'Expansion économique régionale. Nous vous demanderons d'étudier un livre blanc sur l'expansion des pêches, lequel a été préparé avec la collaboration des pêcheurs, de l'industrie de la pêche et des provinces. Les ministres se sont attaqués à la révision du système de transport des céréales en nommant un coordonnateur, en concluant des ententes sur l'expansion du terminal de Prince Rupert et en prévoyant l'acquisition d'un grand nombre de wagons-trémies. Un conseil consultatif de la voie maritime sera mis sur pied afin de veiller à ce que les usagers et les régions touchées par cette voie essentielle puissent participer à l'élaboration des politiques pertinentes. Le gouvernement verra à ce que les chantiers maritimes canadiens puissent fonctionner sans interruption grâce au travail que leur procurera le renforcement de notre flotte marchande. Nous proposerons des mesures qui favoriseront davantage l'exploitation minière dans le Nord du Canada et accroîtront la capacité des deux administrations territoriales de gérer leurs propres affaires. De concert avec les provinces et le secteur industriel, nous élaborerons une stratégie touristique nationale.

Enfin, le gouvernement s'est engagé à rendre le Canada autonome en matière d'énergie d'ici à 1990. Des mesures seront présentées, après consultation des provinces, pour inciter le Canada à réduire considérablement sa consommation globale et à accroître sensiblement sa capacité de produire et de distribuer l'énergie sous diverses formes. Par là, le gouvernement reconnaît et respecte la compétence des provinces en matière de ressources, tout comme il reconnaît la sienne propre à l'égard de la stabilité économique, des avantages compétitifs et d'autres objectifs nationaux.

La diversité du Canada nous semble être un grand atout sur le plan national et nous sommes décidés à favoriser, et non à restreindre, la croissance et l'expression de cette diversité. Ce sera le principe fondamental qui guidera les ministres dans les projets qu'ils soumettront au comité parlementaire chargé d'examiner les politiques culturelles et celui qui sous-tendra une modification à la Loi sur l'immigration dont le préambule soulignera dorénavant le multiculturalisme du Canada. Nous proposerons des mesures législatives destinées à intensifier la participation des provinces et du Parlement à l'élaboration des politiques en matière de télécommunications. La Loi sur la

Legislation will be introduced to encourage fuller provincial and Parliamentary participation in telecommunications policy-making. The Canadian Film Development Corporation Act will be amended to significantly increase private sector participation in the Corporation and to broaden its mandate to encompass development of the recording and publishing industries in Canada.

Members of the House of Commons,

During the session you will be asked to appropriate the funds required for the services and payments authorized by Parliament.

You will be asked to approve a number of bills left pending at the dissolution of the previous Parliament.

You will be asked to consider other measures.

Honourable Members of the Senate,

Members of the House of Commons,

May divine providence guide you in your deliberations."

The Commons withdrew.

His Excellency the Governor General was pleased to retire.

The sitting of the Senate was resumed.

The Honourable Senator Roblin, P.C., presented to the Senate a Bill S-1, intituled: "An Act relating to Railways".

The Bill was read the first time.

The Honourable the Speaker informed the Senate that a copy of the Speech of His Excellency the Governor General had been left in his hands.

The Speech was read by the Honourable the Speaker.

The Honourable Senator Roblin, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Asselin, P.C.:

That the Speech of His Excellency the Governor General, delivered this day from the Throne to the two Houses of Parliament, be taken into consideration at the next sitting of the Senate.

Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne sera modifiée de façon à augmenter sensiblement la participation du secteur privé aux activités de la Société et d'élargir son mandat pour y inclure le développement des industries de l'enregistrement et de l'édition au Canada.

Membres de la Chambre des communes,

Honorables députés, au cours de la session, vous serez invités à affecter les fonds nécessaires aux services et paiements autorisés par le Parlement.

Vous serez appelés à approuver un certain nombre de projets de loi restés en suspens au moment de la dissolution de la législature précédente.

D'autres mesures vous seront également soumises.

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Puisse la divine Providence vous guider dans vos délibérations.»

Les Communes se retirent.

Il plaît à Son Excellence le Gouverneur général de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance.

L'honorable sénateur Roblin, C.P., présente au Sénat un Bill S-1, intitulé: «Loi concernant les chemins de fer».

Le bill est lu pour la première fois.

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a en main une copie du discours de Son Excellence le Gouverneur général.

L'honorable Président en donne lecture.

L'honorable sénateur Roblin, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Asselin, C.P.,

Que le discours du Trône que Son Excellence le Gouverneur général a prononcé aujourd'hui devant les deux Chambres du Parlement, soit mis à l'étude à la prochaine séance du Sénat.